

DANS CE CADRE

Académie :	Session :	Modèle E.N.
Examen :	Série :	
Spécialité/option :	Repère de l'épreuve :	
Epreuve/sous épreuve :		
NOM		
<small>(en majuscule, suivi s'il y a lieu, du nom d'épouse)</small>		
Prénoms :	n° du candidat	<input type="text"/>
Né(e) le :	<small>(le numéro est celui qui figure sur la convocation ou liste d'appel)</small>	

NE RIEN ÉCRIRE

SESSION 2005

B.E.P. Alimentation toutes options

Code : 510-22104

et C.A.P. associés**EP3 : VIE ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE DE L'ENTREPRISE –
COMMERCIALISATION***Durée : 1 h 30 Coefficient : 2***EP4 : CONNAISSANCE DE L'ENTREPRISE ET DE SON
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE JURIDIQUE ET SOCIAL***Durée : 30 min Coefficient : 1*

QUESTIONS	BEP	CAP
Le contrat de travail	11	9
Les élections régionales	7,5	6
Les revenus des ménages	6,5	5
La gestion des stocks	10	—
Le commerce de proximité	5	—
	40	20

*Les réponses sont à rédiger sur les documents.
Veiller au soin apporté à la réalisation de votre travail.
A l'issue de l'épreuve, vous remettrez l'ensemble de ces documents.*

Nombre de pages composant le sujet (chaque page étant obligatoirement paginée) : 8

NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE

1. LE CONTRAT DE TRAVAIL

(BEP 11 pts/CAP 9 pts)

Boulangerie-Pâtisserie "Au pain chaud"
75, rue Victor Hugo
Paris 15^{ème}

Paris, le 12 mai 2004
Mr Paul Durand
23, rue Jean Jaurès
Tremblay

Monsieur,

Nous vous confirmons votre engagement, sous contrat à durée indéterminée, en qualité d'ouvrier qualifié en pâtisserie à compter du 20 mai 2004.

Cet engagement ne sera réputé conclu ferme qu'à l'issue de votre période d'essai et après que vous ayez satisfait à la visite médicale d'embauche.

- a) Période d'essai :
La période d'essai est fixée à 1 mois éventuellement renouvelable une fois pour une durée maximum égale à la première. Au cours de cette période, l'une ou l'autre des parties peut rompre le contrat sans préavis ni indemnités.
- b) Fonctions :
Vos fonctions consisteront notamment à effectuer les tâches indispensables à la bonne marche de l'entreprise.
- c) Visite médicale :
Elle est obligatoire comme le sont les autres visites réglementaires ponctuelles ou à la demande de l'employeur.
- d) Horaire de travail et jours de repos :
La durée du travail est fixée à 35 heures effectives par semaine. Les jours de repos sont fixés par l'employeur. Vous êtes tenu de les respecter.
- e) Rémunération :
Votre salaire brut est fixé au S.M.I.C. plus d'avantage en nature nourriture. Le salaire sera versé à la fin de chaque mois civil.
- f) Démission :
Vous devrez notifier par écrit et respecter un délai de préavis de :
- sept jours si votre présence dans l'entreprise est inférieure à six mois ;
- quinze jours si votre présence dans l'entreprise est comprise entre 6 mois et moins de 2 ans ;
- un mois si votre présence dans l'entreprise est supérieure à 2 ans sauf accord express entre les deux parties, l'inobservation de ce délai pourra donner lieu à dommages et intérêts au minimum égaux au montant du salaire restant à courir.
- g) Licenciement :
En cas de licenciement, sauf faute grave et lourde de votre part, vous aurez droit à un préavis de :
- sept jours si votre ancienneté est de moins de six mois ;
- un mois si votre ancienneté est comprise entre 6 mois et moins de 2 ans ;
- deux mois si votre ancienneté est supérieure à 2 ans.
- h) Congés payés :
Conformément à la loi vous bénéficierez de 2,5 jours ouvrables de congés payés par mois de travail effectif soit 30 jours ouvrables calculés du 1^{er} juin de l'année précédente au 31 mai de l'année en cours.
- i) Convention collective et règlement intérieur :
L'entreprise est soumise aux dispositions de la convention collective nationale des boulangeries-pâtisseries.

BEP/CAP Associés ALIMENTATION toutes options				
SUJET	EPREUVE	Durée :	Coef.	Page
SESSION 2005	EP3 : Vie Economique et Juridique de l'Entreprise, commercialisation EP4 : Connaissance de l'Entreprise et de son Environnement Economique et Juridique	BEP : 1h30 CAP : 30 mn	BEP : 2 CAP : 1	2/8

NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE

Le présent document est établi en deux exemplaires. Il vous est demandé de nous remettre un de ces exemplaires avec la mention manuscrite "lu et approuvé", la date et la signature.

Recevez, Monsieur, mes meilleures salutations.

Signature de l'employeur

F LEGRAND

L'grand

Signature du salarié

Lu et approuvé 14/05/2004

Durand

Après avoir lu attentivement le contrat de travail fourni en annexe, répondez aux questions suivantes :

1.1 De quel type de contrat s'agit-il dans le document ?

.....

1.2 Citez et nommer les contractants.

➤

➤

1.3 Quel sera le poste de travail occupé par le salarié ?

.....

1.4 Quelle sera la durée de la période d'essai ?

.....

1.5 Quelle est son utilité pour un employeur ?

.....

.....

1.6 Que signifie le sigle S.M.I.C. ?

.....

1.7 Le 01/06/2004, il y a rupture du contrat de travail. Quelle sera la durée du délai de préavis ?

BEP UNIQUEMENT

.....

1.8 Quel tribunal est compétent pour régler les litiges nés à l'occasion de la rupture d'un contrat de travail ?

.....

BEP/CAP Associés ALIMENTATION toutes options				
SUJET	EPREUVE	Durée :	Coef.	Page
SESSION 2005	EP3 : Vie Economique et Juridique de l'Entreprise, commercialisation EP4 : Connaissance de l'Entreprise et de son Environnement Economique et Juridique	BEP : 1h30 CAP : 30 mn	BEP : 2 CAP : 1	3/8

NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE

2. LES ELECTIONS REGIONALES

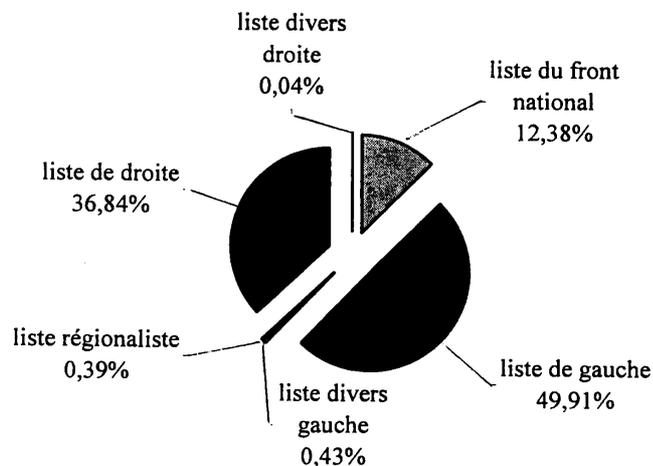
(BEP 7,5 pts/CAP 6 pts)

Résultats du 2nd tour des élections régionales 2004

	Nombre	% inscrits
Inscrits	40 973 784	100
Abstentions	14 062 778	34,32
Votants	26 911 006	65,68

	Nombre	% votants
Blancs nuls	1 073 052	3,99
Exprimés	???	96,01

RESULTATS PAR LISTE



Statistiques du Ministère de l'intérieur pour le scrutin du 28 mars 2004

Après avoir observé les statistiques fournies, répondez aux questions suivantes :

2.1 Retrouvez le nombre de voix exprimées. **BEP UNIQUEMENT**

.....

2.2 Quel suffrage est utilisé lors de ces élections ? Cochez la bonne réponse.

Suffrage universel direct Suffrage universel indirect

Expliquez votre choix.

.....

2.3 Quelle assemblée est élue lors de cette élection ?

.....

BEP/CAP Associés ALIMENTATION toutes options				
SUJET	EPREUVE	Durée :	Coef.	Page
SESSION 2005	EP3 : Vie Economique et Juridique de l'Entreprise, commercialisation EP4 : Connaissance de l'Entreprise et de son Environnement Économique et Juridique	BEP : 1h30 CAP : 30 mn	BEP : 2 CAP : 1	4/8

NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE

2.4 Quand auront lieu les prochaines élections régionales ?

.....

2.5 Citez les autres collectivités locales dont les représentants sont élus.

.....

3. LE REVENU DES MENAGES

(BEP 6,5 pts/CAP 5 pts)

Paul Durand est ouvrier qualifié dans une pâtisserie, il perçoit un salaire de 998 euros mensuel. Sa femme, Delphine, est la propriétaire d'un magasin de vêtements pour enfants dans lequel elle travaille ; elle a perçu 1200 euros de bénéfices pour ce dernier mois. Ils disposent d'un compte épargne à la banque qui rapporte des intérêts (120 euros par mois). Ils possèdent également des obligations qui leur rapportent des dividendes (75 euros). Ils sont les propriétaires d'un studio qu'ils louent à une étudiante (300 euros par mois). Ils reçoivent des allocations familiales pour leur deux enfants (210 euros). Ils doivent verser au titre de l'impôt annuel sur le revenu la somme de 1200 euros.

A partir du texte fourni ci-dessus, calculez le revenu disponible mensuel du ménage Durand en indiquant pour chaque somme à quelle catégorie de revenu elle appartient :

Revenus primaires	
Revenus de transfert	
Prélèvements obligatoires	
= Revenu disponible	

BEP UNIQUEMENT

Citez les 3 catégories de revenus composant les revenus primaires des ménages :

-
-
-

BEP/CAP Associés ALIMENTATION toutes options				
SUJET	EPREUVE	Durée :	Coef.	Page
SESSION 2005	EP3 : Vie Economique et Juridique de l'Entreprise, commercialisation EP4 : Connaissance de l'Entreprise et de son Environnement Économique et Juridique	BEP : 1h30 CAP : 30 mn	BEP : 2 CAP : 1	5/8

NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE

4. LA GESTION DES STOCKS

UNIQUEMENT BEP 10 pts

A partir des bons fournis, complétez la fiche de stock :

Votre stock au début du mois de février est de 10 kg à 38,52 euros l'un.

Bon d'entrée n°89	
Article : farine 50 kg	
Q : 5	P.U. : 38,45
Le 04/02/04	
Visa	

Bon de sortie n°56	
Article : farine 50 kg	
Q : 3	
Le 02/02/04	
Visa	

Bon d'entrée n°90	
Article : farine 50 kg	
Q : 8	P.U. : 38,61
Le 15/02/04	
Visa	

Bon de sortie n°57	
Article : farine 50 kg	
Q : 8	
Le 08/02/04	
Visa	

Bon d'entrée n°91	
Article : farine 50 kg	
Q : 5	P.U. : 38,65
Le 27/02/04	
Visa	

Bon de sortie n°58	
Article : farine 50 kg	
Q : 5	
Le 23/02/04	
Visa	

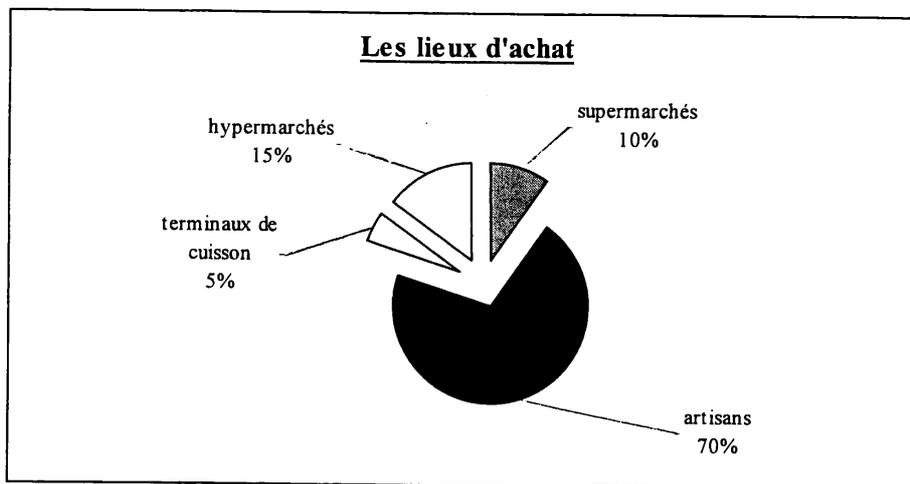
BEP/CAP Associés ALIMENTATION toutes options				
SUJET	EPREUVE	Durée :	Coef.	Page
SESSION 2005	EP3 : Vie Economique et Juridique de l'Entreprise, commercialisation EP4 : Connaissance de l'Entreprise et de son Environnement Économique et Juridique	BEP : 1h30 CAP : 30 mn	BEP : 2 CAP : 1	6/8

NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE

5. LE COMMERCE DE PROXIMITE

UNIQUEMENT BEP 5 pts

Selon l'INSEE, la boulangerie-pâtisserie reste le commerce de proximité le plus prisé des français : 2/3 des ménages y vont 4 fois par semaine en moyenne. Il y a 39 % de clients réguliers (au moins une fois par jour), 52 % de clients occasionnels (de plusieurs à au moins une fois par semaine) et 8,5 % d'irréguliers (d'une fois à moins d'une fois par semaine).



Source : Fédération des entreprises de boulangerie et pâtisserie françaises

5.1 Définissez le terme "terminaux de cuisson".

.....

.....

.....

5.2 Quelle est la part de la grande distribution dans les lieux d'achat ?

.....

5.3 A votre avis pourquoi les artisans restent le lieu d'achat préféré des français.

.....

.....

.....

.....

BEP/CAP Associés ALIMENTATION toutes options				
SUJET	EPREUVE	Durée :	Coef.	Page
SESSION 2005	EP3 : Vie Economique et Juridique de l'Entreprise, commercialisation EP4 : Connaissance de l'Entreprise et de son Environnement Economique et Juridique	BEP : 1h30 CAP : 30 mn	BEP : 2 CAP : 1	8/8